

# DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2010, les demandes de logements sociaux s'effectuent au moyen d'un formulaire unique. Vous trouverez ci-joint 2 exemplaires de ce formulaire.

L'un de ces formulaires est à compléter et à retourner accompagné des pièces justificatives à :

 **BREST METROPOLE HABITAT (pour des logements T2 – T3 – T4 – T5)**

68 rue Glasgow  
BP 92251  
29222 BREST Cedex  
☎ 02 02 29 00 45 00 – Fax : 02 29 00 45 29  
[Site : www.brest-metropole-habitat.fr](http://www.brest-metropole-habitat.fr)

*Selon le type de logement demandé (T2), vous pouvez également adresser le second formulaire à :*

 **ARMORIQUE HABITAT (pour des logements T2 uniquement)**

Agence de Landerneau  
Parc d'innovation de Mescoat  
29419 Landerneau  
☎ 02.98.85.42.34 – Fax : :02.98.85.42.20  
[Site : www.armorique-habitat.fr](http://www.armorique-habitat.fr)

Une fois votre demande enregistrée par Brest Métropole Habitat, vous devez retourner au Centre Communal d'Action Sociale (en Mairie) l'imprimé qui lui est destiné, en y reportant le numéro de dossier qui vous aura été attribué par Brest Métropole Habitat.

## LISTE DES LOGEMENTS SOCIAUX SITUÉS SUR LOC-MARIA-PLOUZANE

### BREST METROPOLE HABITAT :

Rue de la Prairie	12 pavillons	7 T3 5 T2
Rue Ty Varlaès	22 appartements	4 T2 13 T3 3 T4 2 T5
Place Michel Lareur et	7 appartements 8 pavillons	9 T4 4 T3 2 T2

### ARMORIQUE HABITAT :

Rue de la Prairie	16 pavillons	16 T2
-------------------	--------------	-------

 **soit 65 LOGEMENTS**